

Discours en hommage à René Muller, proviseur du lycée Descartes de 1948 à 1965,
déclaré Juste parmi les Nations en 1996.

Cour d'honneur le 9 mai 2022.

Monsieur le directeur de cabinet de madame la préfète d'Indre-et-Loire,

Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire,

Mesdames, messieurs, en vos qualités respectives,

« Je veux insister sur ce fameux jour de janvier 1944 où Monsieur le censeur Muller fit irruption dans la classe en criant : Honigman ! fous le camp, la Gestapo est dans le bureau du proviseur ! Sans cette intervention-que M. Müller répéta pour tous les élèves juifs de l'établissement- je ne serai peut-être plus là pour la relater, aussi vivace dans mon esprit aujourd'hui que lorsque cela eut lieu » Extrait du témoignage en faveur de M. René Muller par le Docteur Paul Honigman, lors de l'instruction du dossier relatif à son inscription comme Juste parmi les Nations en 1996.

René Muller grandit en Alsace dans une famille francophile. Agrégé de lettres classiques, il devient censeur au lycée Vaugelas à Chambéry en 1939. Démobilisé en juin 1940, il entre en résistance et retrouve son lycée. Il impressionne les élèves par sa haute stature et sa voix tonitruante. Grâce à sa protection et celle d'un professeur, tous les élèves juifs du lycée échappent à la Gestapo dont le jeune Robert Badinter.

En 1948, René Muller est nommé proviseur du lycée Descartes. Il présidera au destinée du lycée jusqu'en 1965. Durant dix-sept ans sa forte personnalité a marqué l'établissement.

Durant son provisorat, et même après, il n'a jamais cherché à obtenir de reconnaissance liée à son action héroïque en faveur des lycéens de Chambéry, qu'il a su protéger, considérant qu'il n'avait fait que son devoir de Français, de citoyen, envers ceux qui étaient pourchassés pour le seul crime d'être nés juifs.

Il y a eu la France de Vichy, responsable de la déportation de soixante- seize mille juifs, dont onze mille enfants, mais il y a eu aussi tous les hommes, toutes les femmes, grâce auxquels les trois quarts des Juifs de notre pays ont échappé à la traque.

Au-delà de la figure héroïque du proviseur Muller c'est à tous les Justes de France auxquels nous rendons hommage aujourd'hui. Pour la plupart, des Français « ordinaires » ayant agi avec leur cœur parce que les menaces qui pesaient sur les réprouvés leur étaient insupportables. René Muller a obéi à une exigence -non écrite- qui primait toutes les autres.

Il n'a pas cherché les honneurs. Il n'en est que plus digne.

Je tiens à vous remercier de votre présence : il était temps que nous exprimions notre reconnaissance à René Muller face à ceux qui, aujourd'hui encore, minorent ou nient les faits. Notre communauté scolaire s'honore, ce 9 mai 2022, journée de

l'Europe, de graver de manière indélébile dans la pierre le nom de l'un de ceux qui ont entretenu une LUMIERE dans la nuit de la Shoah.

Pour tous ceux qui veulent un monde meilleur, plus juste et plus fraternel, débarrassé du poison de l'antisémitisme, du racisme et de la haine, ces murs résonneront désormais de l'écho de cette voix, cette voix forte, celle d'un Juste parmi les Nations qui nous donne des raisons d'espérer.

De vifs remerciements à l'association des anciens élèves de Descartes représentée par M. Richard Sarah qui a offert la plaque, de vifs remerciements à Yad Vashem France représenté par M. Gugenheim pour son soutien, au Fonds social Juif unifié de la région Grand Est représenté par Mme Blum pour la réalisation d'un fascicule et d'une exposition préservant la mémoire. Enfin de vifs remerciements à Henri Georges, petit-fils de René Muller, qui, avec ténacité, a œuvré à l'aboutissement de ce moment solennel après avoir pris contact avec M. François Leray, proviseur et mon prédécesseur qui d'emblée accepta le principe de la pose de cette plaque.

Je vous remercie de votre attention.

Stéphane Blardat
Seul le prononcé fait foi